

Année en demi-teinte pour la sécurité privée



Un rôle accru pour la sécurité privée

Tous les acteurs de la sécurité privée s'y attendaient : dirigeants d'entreprise, directeurs sécurité, pouvoirs publics et organisations patronales étaient unanimes à penser que 2018 ne serait pas forcément un bon millésime sur le plan des performances économiques. Et cela a bien été le cas.

La croissance de l'ensemble de la filière (sécurité électronique et physique, surveillance humaine) s'est en effet inscrite à 2 % contre 2,9 % en 2017, selon les statistiques récoltées auprès de 1.700 sociétés et répertoriées dans l' "Atlas" publié chaque année par les éditions d' "En Toute Sécurité".

Et surtout, c'est une progression deux fois moindre qu'en 2015 et 2016, années durant lesquelles les donneurs d'ordre avaient massivement renforcé les dispositifs de sécurité en raison des attentats terroristes. On retrouve donc un rythme de croissance molle déjà constaté en 2013 et 2014 et en 2003-2005 qui avaient été marqué par une reprise de la guerre des prix liée à une concurrence assez rude.

Des performances inégales

Il est vrai que tous les créneaux de la sécurité ne sont pas logés à la même enseigne. On remarque des résultats en retrait dans plusieurs secteurs stratégiques. C'est ainsi que le CA de la cybersécurité a progressé de 10 % en 2018 contre +15 % l'année précédente. L'écart le plus important se trouve dans les drones de sécurité qui ont enregistré une hausse de +17 % «seulement» contre +43 % en 2017. Les donneurs d'ordre se sont en effet montrés frileux face à des technologies encore en forte évolution et des acteurs qui sont loin d'être pérennes.

La sécurité incendie - très dépendante de la conjoncture du pays et de l'évolution du bâtiment - est en pleine stagnation avec une croissance de 0,6 % en 2018. Même tendance du côté du gardiennage, principal secteur de la sécurité privée par son poids économique avec un CA de quatre milliards d'€. Pour sa part, le transport de fonds reste en territoire négatif (-1,9 %).

En revanche, les métiers de la sécurité électronique sont toujours en progression dynamique, notamment l'alarme, le

Après la forte demande émanant des donneurs d'ordre en raison des menaces terroristes, la profession de la sécurité a vu les premiers signes d'un ralentissement en 2017. Une tendance qui semble s'accroître pour 2018, si bien que certains évoquent déjà les prémices d'une grave crise.

contrôle d'accès et la vidéosurveillance : +5 % en moyenne. L'ingénierie de sécurité - une activité en amont de l'installation de systèmes de sécurité électronique - accélère sa progression : +4,3 % contre +2,2 % l'année précédente. Même évolution pour la sûreté aéroportuaire qui passe de +2 % en 2017 à +4,3 % l'année suivante. La formation en sécurité progresse de 2,1 % contre 1,5 % en 2017, tandis que le petit secteur de la protection rapprochée est en hausse de 5,9 % après une baisse de 9,3 % en 2017.

Des sociétés fragilisées

Conséquence logique de la faible croissance dans plusieurs créneaux de la sécurité, le nombre d'entreprises rentables a tendance à diminuer. Si elles représentaient un pic de 75 % du total en 2016, c'était le cas de 73 % d'entre elles l'année suivante pour descendre en-dessous de 70 % en 2018.

La descente est particulièrement spectaculaire dans le gardiennage où 61 % des entreprises affichent des bénéfices contre 68 % en 2017 et dans l'intervention sur alarme où le taux descend à 73 % contre



Une sécurité privée fondée sur l'alliance de la technologie et de l'homme

83 %. Dans la sécurité incendie, il passe de 89 % à 81 %. Les drones de sécurité figurent en queue de peloton avec seulement 44 % d'entreprises bénéficiaires.

Les causes sont bien connues : des entreprises en surnombre qui se livrent bien souvent une guerre des prix fratricide, alors que certains donneurs d'ordre font également jouer la concurrence en leur faveur. Le ralentissement de la conjoncture économique du pays est également un élément défavorable : la croissance du PIB a en effet été ramenée de 2,3 % en 2017 à 1,7 % l'année suivante et à 1,3 % en 2019.

Il est donc probable que le ralentissement constaté dans la sécurité se poursuivra en 2019, ce qui risque encore d'accentuer la fragilité de certaines sociétés de sécurité.

Pour 2019, les budgets des directeurs sécurité sont en petite hausse pour une majorité d'entre eux (53 %), selon un sondage réalisé par En Toute Sécurité, mais cette catégorie descend à 46 % lorsqu'on évoque les prévisions de budgets pour 2020.

Ils veulent en priorité mettre l'accent sur le renforcement du contrôle des accès, tout en homogénéisant les niveaux de sécurité des sites, alors que la vidéosurveillance intervient en troisième position dans leurs projets.

Un rôle accru pour la sécurité privée

Ce contexte morose intervient alors que les menaces se multiplient : risque terroriste pérenne, violences urbaines en raison de la crise des Gilets Jaunes, opérations de déstabilisation, cyberattaques, etc.

Il est désormais acquis que l'Etat ne peut assumer seul la protection des biens et des personnes. Il en est d'ailleurs lui-même tout à fait conscient. Les pouvoirs publics doivent donc avoir recours à d'autres forces : la sécurité privée apparaît comme un appui évident aux côtés des polices municipales (*lire encadré sur les réformes*).

C'est un vrai changement culturel qui s'opère actuellement, avec cependant quelques réticences de part et d'autre.

Mais petit à petit l'idée d'une coopération sur le terrain fait son chemin. On l'a vu durant les matchs de l'Euro 2016 mais surtout durant les manifestations violentes des Gilets Jaunes. Les sociétés de sécurité privée ont en effet été mises à contribution pour des tâches qu'elles n'avaient jamais faites.

C'est ainsi que des agents de protection rapprochée ont escorté des journalistes des radios ou télévision durant les manifestations ce qui ne s'était encore jamais

produit en France : ils avaient pour mission d'analyser la situation d'une manière globale, d'identifier les types de grenades

employées par les forces de l'ordre, de repérer les voies de repli durant les mouvements de foule et les charges policières. Et pour cela, ce sont des agents extrêmement expérimentés qui ont été mobilisés, notamment d'anciens du GIGN ou du RAID.

Autres missions nouvelles : pour la première

fois, des agents de sécurité ont protégé des magasins durant les manifestations. C'est ainsi que la Chambre de commerce de l'Hérault a par exemple engagé des

« Pour la 1^{ère} fois, des agents de sécurité protègent des magasins durant les manifestations »

LES RÉFORMES DE LA SÉCURITÉ EN PANNE

La publication en septembre 2018 du rapport Thourot-Fauvergue préconisant de nombreuses réformes pour la sécurité privée devait logiquement être suivie par l'adoption de nouveaux textes réglementaires, précédée par une concertation avec les professionnels. On évoquait même la possibilité d'une loi votée dès 2019.

Il n'en n'a rien été.

La raison est simple : le Parlement a été mobilisé sur d'autres textes considérés comme beaucoup plus urgents. Le mouvement des Gilets Jaunes, suivi par le grand débat national, a imposé un nouveau calendrier parlementaire. La sécurité privée en a directement fait les frais.

La « grande concertation » où les intervenants « ne devaient rien s'interdire » selon les propos de Christophe Castaner devait débiter fin 2018, puis début 2019. A la rentrée de septembre 2019, elle n'a pas encore commencée, soit pratiquement un an de retard.

Conscient que le dossier « Sécurité » devient prioritaire, notamment en prévision des Jeux Olympiques de 2024, les pouvoirs publics voudraient réactiver cette question.

Les sujets sont nombreux et déterminants pour l'avenir de la profession. Il s'agit en effet d'accélérer sa maturité -et donc sa reconnaissance- par plusieurs mesures structurantes. On peut par exemple citer l'interdiction de la sous-traitance en cascade, une pratique jugée responsable de la guerre des prix qui sévit de manière chronique dans la surveillance humaine. Il semble qu'un consensus a été trouvé en faveur de la création d'une garantie financière qui constituerait une sorte de barrière à l'entrée pour les sociétés de sécurité qui sont notoirement en surnombre. Plus important encore, la réforme devait statuer sur le rôle des agents de sécurité sur la voie publique, alors que leur présence est actuellement interdite. Néanmoins, les menaces terroristes et les violences urbaines ont changé la donne si bien que les pouvoirs publics souhaitent confier certaines missions -strictement encadrées- aux sociétés de sécurité privée.

La réforme pourrait également concerner le CNAPS, autorité de régulation de la profession, dont le rôle pourrait être accru.



agents durant un samedi dans les rues de Montpellier avec la consigne expresse de ne pas se battre avec les manifestants. Résultat : l'effet a été relativement dissuasif. A Paris, une coordination s'est mise progressivement en place au fil des samedis entre les forces de l'ordre et les entreprises de sécurité privée : des informations ont été échangées sur les déplacements des émeutiers ou sur les personnes habilitées à pénétrer dans les périmètres interdits.

Un avenir radieux ?

Ces missions ne sont cependant pas suffisantes pour redresser structurellement les comptes des entreprises de sécurité. Outre une conjoncture économique maussade, la guerre des prix sévit toujours dans la surveillance humaine et dans la sécurité électronique.

« L'avenir de la sécurité privée est radieux ! Mais ce ne sera pas la sécurité privée que nous connaissons aujourd'hui. C'est une sécurité privée qui va apporter toujours plus de technologies qui décupleront les capaci-

tés des agents de surveillance et des forces de l'ordre. Cette alliance de la technologie et de l'homme va parvenir à faire encore reculer les menaces de toute nature, tout en améliorant la pertinence des solutions et leur adaptation à des besoins nouveaux », analyse Claude Tarlet, président de

Les dix principales sociétés de surveillance humaine en France

Chiffre d'affaires en millions d'euros, comprenant le gardiennage, la sûreté aéroportuaire et l'intervention sur alarme

	2018	2017	2016	2015	2014
1 Securitas France	604	604	589	565	564
2 Seris Security ⁽¹⁾	403	356	353	327	306
3 Samsic Sécurité ⁽²⁾	243	157	159	154	145
4 Fiducial Private Security ⁽³⁾	181	180	177	164	163
5 Onet Sécurité	172	158	155	139	138
4 Atalian Pôle Sûreté ⁽⁴⁾	169	170	160	142	133
5 ICTS	159	161	161	126	138
6 Prosegur France	156	161	152	143	146
9 Mondial Protection ⁽⁵⁾	115	97	71	43	41
10 Goron	101	94	74	71	55

Informations récoltées par "En Toute Sécurité"

(1) Acquisition de la sûreté aéroportuaire de Brink's en juin 2018, de Konsalnet (Pologne) en juin 2019

(2) Acquisition d'Hub Safe en octobre 2017

(3) Acquisition du gardiennage de Faceo en 2014, SFIIP en 2015 et Iguane Sécurité en 2016

(4) Acquisition de Trigion Sécurité en juin 2017

(5) Acquisition de Prestige Sécurité et APRI en 2014, CIPS en 2016, Etic Sécurité et SMSP en 2017, SIG en 2019

Moins de sociétés de gardiennage rentables

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Sociétés bénéficiaires	50 %	51 %	60 %	70 %	68 %	61 %
A l'équilibre	9 %	15 %	11 %	11 %	11 %	15 %
En perte	19 %	18 %	14 %	11 %	10 %	13 %
En faillite	23 %	17 %	15 %	8 %	11 %	11 %

Source : Atlas d'En Toute Sécurité

LES ORGANISATIONS PATRONALES À L'HEURE DE L'UNION

L'une des faiblesses de la profession de la sécurité a toujours été la division de ses organisations patronales. Cette lacune est en train d'être effacée.

Après seize années de relations souvent conflictuelles et à l'issue de 18 mois de tractations, l'USP et le SNES (les deux organisations de la surveillance humaine) se sont en effet autodissoutes en juin 2019 pour créer une structure commune : Groupement des Entreprises de Sécurité.

Le GES est présidé par Frédéric Gauthey, directeur général de "Prosegur Security France", qui veut absolument « construire d'urgence une nouvelle vision de la sécurité privée ». Cela passe, selon lui, par une plus grande régulation du secteur, une montée en gamme des prestations, une reprise du dialogue social et l'élimination des pratiques douteuses. Un travail de longue haleine. De son côté, la sécurité électronique est également sur le chemin de l'union. GPMSSE et USP Technologies ont entamé des tractations depuis deux ans, mais il est probable qu'elles aboutissent à l'automne 2019. Les deux parties se sont en effet mises d'accord sur le processus de fusion, le rôle respectif de chacun et les orientations générales.

Reste à entamer une démarche similaire pour les organisations dans le transport de fonds, la formation en sécurité et la protection rapprochée où les antagonismes sont parfois profonds. Pour parvenir à une profession unie, la FFSP (Fédération française des entreprises de sécurité) entend jouer un rôle de premier plan. Présidée par Claude Tarlet, ancien président de l'USP, elle rassemble une quinzaine de syndicats professionnels de la sécurité. Elle souhaite être « un organe de dialogue et de cohésion en fédérant l'ensemble des acteurs de l'écosystème de la sécurité privée ».

La Fédération sera également un carrefour des cultures de la sécurité et de ses technologies en mettant en place des cercles de réflexion. Outre les organisations patronales, elle accueille désormais des entreprises high tech venant de l'univers du cloud, de la cybersécurité, des robots, etc.

la Fédération française des entreprises de sécurité (FFSP) qui rassemble la quasi-totalité des organisations patronales de la profession.

A l'instar d'une société qui se numérise très rapidement, les métiers de la sécurité devront aussi évoluer vers une digitalisation des services. Cela passe par exemple avec une coordination entre un agent connecté et des robots ou des drones de surveillance, alors que les réseaux de vidéosurveillance, d'alarme et de sécurité incendie seront en dialogue permanent avec le système informatique des sites à protéger qui puisera dans de gigantesques bases de données pour prendre des décisions avec l'aide de l'intelligence artificielle. Une vision futuriste dont les prémices s'ébauchent déjà sous nos yeux.

PATRICK HAAS

Directeur des publications
"En Toute Sécurité"

N.B. : tous les chiffres mentionnés dans ce texte sont extraits de l'Atlas d'En Toute Sécurité (www.security-info.com)